EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2008 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Patricia AUCOUTURIER, Cyril CINEUX, Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**René MAYOT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

A partir de la question n°7, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint

---

Rapport N° 64

PARRAINAGE DE LA FREGATE FORBIN

La Ville de Clermont-Ferrand parrainait le Transport de Chalands de Débarquement OURAGAN depuis le 14 décembre 1984, une rue de la ville porte d'ailleurs ce nom depuis 1989. Composante de la Force Navale dont la mission est d'amener et de mettre en œuvre en zone opérationnelle des hélicoptères et des chalands de débarquement, ce bâtiment est désarmé depuis 2007. Les liens établis entre la métropole auvergnate et la Marine Nationale se sont renforcés au cours des diverses rencontres, notamment celles concernant les établissements scolaires.

C'est pourquoi je vous propose de prolonger cette expérience à travers le parrainage de la frégate FORBIN, mise à flot le 10 mars 2005 et dont la mission principale est d'assurer l'escorte antiaérienne d'un groupe aéronaval constitué autour d'un porte-avions. L'admission au service actif de ce bâtiment pourrait intervenir d'ici à la fin de l'année.

L'intérêt du parrainage est une meilleure connaissance réciproque. Il se définit exclusivement comme un rapport privilégié entre la collectivité territoriale et sa population d'une part et les personnels de l'Unité opérationnelle d'autre part. Cette démarche est du même type que celle poursuivie par un Comité de jumelage.

C'est la raison pour laquelle la procédure d'agrément est soumise à des critères stricts et que l'instruction des demandes est souvent longue.
La demande initiale doit impérativement émaner du Maire de la Commune, la décision finale étant du seul ressort du chef d'Etat-Major de la Marine Nationale.

Conformément aux procédures inter-armées en vigueur et afin de concrétiser ce parrainage, je vous demande de bien vouloir :

- donner votre accord pour la poursuite de cette action, sachant que notre décision, pour être acceptée, doit résulter d'une décision unanime du Conseil Municipal,
- autoriser Monsieur le Maire à demander l'agrément qui sera adressé à l'Association des Villes Marraines, seule habilitée, après validation, à le soumettre au chef d'Etat-Major de la Marine.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,